

Bruxelles, le 19 février 2020
(OR. en)

6151/20

Dossier interinstitutionnel:
2016/0093(NLE)

RECH 42
ATO 10
ASIE 12

NOTE POINT "A"

Origine:	Secrétariat général du Conseil
Destinataire:	Conseil
N° doc. préc.:	5654/1/20 REV 1
N° doc. Cion:	7571/2016 + ADD 1
Objet:	ANNEXE à la DÉCISION DU CONSEIL portant approbation de la conclusion, par la Commission européenne, de l'accord de coopération entre la Communauté européenne de l'énergie atomique et le gouvernement de la République de l'Inde en matière de recherche et de développement dans le domaine des utilisations pacifiques de l'énergie nucléaire - Adoption

1. Le 4 avril 2016, la Commission a présenté au Conseil sa proposition de décision du Conseil concernant la conclusion, par la Commission européenne, de l'accord de coopération entre la Communauté européenne de l'énergie atomique et le gouvernement de la République de l'Inde en matière de recherche et de développement dans le domaine des utilisations pacifiques de l'énergie nucléaire.
2. Cet accord a été négocié sur la base des directives de négociation approuvées par le Conseil le 3 juillet 2009.

3. À la suite des réunions qu'il a tenues le 18 avril et le 6 juin 2016, le 28 mars, le 11 avril et les 6 et 16 mai 2019 ainsi que le 27 janvier 2020, le groupe conjoint "Recherche/Questions atomiques" est parvenu à un accord sur l'approbation de l'accord susmentionné.
 4. Le 19 février 2020, le Comité des représentants permanents a confirmé l'accord intervenu au sein du groupe et a décidé de recommander au Conseil d'adopter, en point "A", l'annexe à la décision du Conseil approuvant la conclusion de l'accord, dont le texte, mis au point par les juristes-linguistes, figure dans le document 5648/20 RECH 16 ATO 3 ASIE 6.
 5. Le Conseil est dès lors invité à adopter, en point "A" de son ordre du jour, l'annexe à la décision du Conseil approuvant la conclusion de l'accord, les délégations autrichienne et luxembourgeoise s'abstenant.
-